

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS JY MEYER , M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, C HADDAD, R KAPPEL, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE (proc de I NGUYEN), E SAUGET, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), MF TASTEVIN, JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHIER, S GENEST (proc de R MOULIN), G SAUCLES, C PASTRE, P DUPONT (proc de JP LARDY), D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, G ANTONY, M GUYON, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN (proc de MC SAUSSAC), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M CEYSSON, M TOURVIEILHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUHENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Procurations : 8

Votants : 48

Absents : 4

Date de convocation : 09/12/2025

Secrétaire de séance : Jacky SOUBEYRAND

Absents : A GUIBERT-BATTAINI, V VANDUYNSLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non-votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Aides à l'investissement des communes - 2024-2026 - Saint Andéol de Vals - Aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD 218 et d'un parking paysagé.

Vu le CGCT et notamment l'article Art. L. 5214-16 relatif aux fonds de concours ;

Vu le Pacte Fiscal et Financier 2024-2026 adopté par délibération DEL26092023-41 du conseil du 26 septembre 2023 ;

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Saint Andéol de Vals relatif aux travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD 218 et d'un parking paysagé ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances de la CCBA en date du 3 décembre 2025 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne des travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD 218 et d'un parking paysagé.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 10 736,60 € soit 14 % du montant HT du projet estimé à 76 690 €, le reste est financé par la Région (40 %), le Département (26 %) et la commune (20 %).

La somme de 10 736,60 € est à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et sur l'enveloppe de la commune de Saint Andéol de Vals de 65 077 €. Après déduction de l'aide, le reliquat sur enveloppe est de 16 688,28 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Attribue un fonds de concours de 10 736,60 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune de Saint Andéol de Vals pour financer des travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD 218 et d'un parking paysagé ;
- Dit que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et sur l'enveloppe de la commune de Saint Andéol de Vals, initialement de 65 077 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025 sur tous les documents de S<sup>2</sup>LO  
ID : 007-200073245-20251216-DEL16122025\_26-DE

- Autorise le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 17 décembre 2025.  
Le Président, Max TOURVIEILHE

Le Secrétaire de séance, Jacky SOUBEYRAND.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Max TOURVIEILHE".

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacky SOUBEYRAND".